
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 19/1 (1992)

DOI: 10.11588/fr.1992.1.57093

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

FRÉDÉRIQUE CHABAUD

LES »MÉMOIRES« DE PHILIPPE DE COMMYNES:
UN »MIROIR AUX PRINCES« ?*

Le monde n'est qu'abusion, François Villon
Le monde n'est qu'abus, Philippe de Commynes

Philippe de Commynes (1447–1511), Prince de Talmont et Seigneur d'Argenton, fut un personnage très controversé – n'abandonna-t-il pas Charles le Téméraire pour Louis XI? – et ses »Mémoires«, qu'il entreprit (vers 1491) après un passage en prison peu confortable, et qu'il continua après la fin de l'expédition italienne de Charles VIII (1496), ont fait couler beaucoup d'encre. C'est Denys Sauvage (1552) qui les publia pour la première fois sous le titre de »Mémoires«, en les divisant en huit livres, tradition poursuivie jusqu'à nos jours. L'extrême popularité qui accompagna les premières éditions est attestée d'une part, par les nombreuses traductions qui en furent rapidement faites et d'autre part, par l'importance que leur accordèrent un Ronsard, un Montaigne, un Melanchthon, ou bien encore Charles Quint, Henri III, voire même Louis XIV¹. La réception de l'œuvre connaît un tournant radical au XVIII^e siècle avec Voltaire qui souligne avec exaspération le caractère nécessairement

* Cet article a été écrit à partir du »Magisterarbeit« présenté à la Faculté d'histoire de l'Université de Hambourg en janvier 1990 sous le titre de »Die Memoiren des Philippe de Commynes«. Le texte français représente une version comprimée du mémoire et les notes ont été réduites autant que possible: ainsi l'auteur a renoncé dans le courant de l'article à mentionner la littérature générale sur Commynes, déjà très connue, sur l'historiographie de son temps, sur les »miroirs aux princes« ou à insérer ici une réflexion plus théorique sur la catégorie du »genre«. De même, ne seront donnés que les résultats de l'analyse thématique de l'œuvre et les noms des auteurs en rapport direct avec notre sujet. – L'édition utilisée est la suivante: Philippe de Commynes, Mémoires, éd. par Joseph CALMETTE, 3 t., Paris 1981 (Les Classiques de l'Histoire de France au Moyen Age, 3,5,6). Cette édition est aujourd'hui la plus couramment utilisée; en Allemagne, Fritz Ernst a réalisé une remarquable édition des »Mémoires«, qui constitue l'une des approches les plus vivantes du texte de Commynes grâce, entre autres, à l'excellence de la traduction (Philippe de Commynes, Memoiren. Europa in der Krise zwischen Mittelalter und Neuzeit, éd. par Fritz ERNST, Stuttgart 1972).

1 Outre les citations célèbres, il suffit de se référer entre autres à Gustave CHARLIER, Commynes, Bruxelles 1945 (Notre Passé), p. 117–125, et Jürgen Voss, Das Mittelalter im historischen Denken Frankreichs. Untersuchungen zur Geschichte des Mittelalterbegriffs und der Mittelalterbewertung von der zweiten Hälfte des 16. bis zur Mitte des 19. Jahrhunderts, München 1972 (Veröffentlichungen des historischen Instituts der Universität Mannheim, 3), p. 128, 142 et 378. Cf. de même, J. Voss, Philippe de Commynes und sein Memoirenwerk in der Forschung seit 1945, dans: Deutsches Archiv 29 (1973) p. 224–225.

mensonger d'une œuvre écrite par un traître². Ce jugement sommaire traverse tout le XIX^e siècle pour rejoindre, à peine nuancé, »notre« époque³.

Le texte n'est que trop souvent dénoncé comme volontairement incomplet, peu précis, voire carrément faux quant aux dates et aux faits relatés, tout particulièrement – bien sûr – lorsque l'intérêt de Commines se trouve en jeu, et beaucoup de chercheurs se sont lancés dans une grande entreprise de »déconstruction« des »Mémoires«: entre autres, Jean Dufournet et Karl Bittmann⁴. Pourtant, une lecture attentive plutôt que la reproduction de jugements tout faits apporte bien des surprises. Différentes approches ont été formulées aussi bien par des historiens que

2 Voltaire jette un regard noir sur l'époque de Louis XI: »Jamais il n'y eut moins d'honneur que sous ce règne. [...] Le traître Philippe de Commines, qui avait trahi le duc de Bourgogne en lâche, et qui fut plus lâchement l'un des commissaires du duc de Nemours, eut les terres du duc dans le Tournaisis.« (VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*, t. 2, Paris 1963, p. 7). A ce sujet, bien d'autres commentaires peuvent être cités, comme celui de Kervyn de Lettenhove: »Et ce livre, panégyrique des traîtres, à qui Philippe de Commines le dédie-t-il?« (Kervyn de LETTENHOVE, *Etudes sur les Historiens du XV^e siècle. Philippe de Commines – Notice*, dans: *Recueil de Pièces, 5. Personnages etc. du Quinzième siècle*, sans lieu 1861–1862 [Extrait des *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, 2^e série, 7, 1859], p. 30).

3 La discussion reste très animée au cours du XIX^e siècle: mis à part le ton pathétique d'un Timpe: »Où est ici la trahison? Est-ce peut-être trahir quelqu'un, si l'on lui donne de bons conseils, qu'on cherche à l'adoucir et qu'on dit à son adversaire sous quelles conditions il peut se réconcilier avec lui et se conserver la vie?« (Henri TIMPE, *Etudes sur la vie et les œuvres de Philippe de Commines*, Liegnitz 1870, p. 6), ou la remarque mi-figue, mi-raisin de Ranke: »Ein Irrthum ist noch keine Verfälschung« (Leopold von RANKE, *Zur Kritik der neueren Geschichtsschreiber. Eine Beylage zu desselben römischen und germanischen Geschichten*, dans: *Id., Geschichte der romanischen und germanischen Völker von 1494 bis 1535*, t. 1, Leipzig–Berlin 1824, p. 164); d'autres voix acides se font entendre, qui vont jusqu'au jugement pour le moins déroutant de Montmollin: »Voici un homme, Commines, qui, politique perfide et menteur, se montre historien honnête et véridique. Commines, particulier vide, intéressé, est un mémorialiste intègre, impartial, désintéressé [...]« (Eric de MONTMOLLIN, *Commines et le sens de l'histoire. Tiré-à-part »Perspectives«*, Lausanne 1949, p. 50). – Comme exemple contemporain, citons une des nombreuses publications de Jean DUFOURNET, *La vie de Philippe de Commines*, Paris 1969, p. 37: »Cependant, la trahison fut l'événement capital de la vie de Commines, d'autant plus important qu'il fut un traître aux yeux des autres, mais aussi, malgré qu'il en eût, à ses propres yeux«. Au sujet de cette conviction de Dufournet, cf. Wolfgang J. MEYER, *Erlebte Geschichte – Möglichkeiten ihrer Darstellung am Beispiel der Memoiren von Philippe de Commines. Ein Beitrag zum Thema »die Historie und ihr Diskurs*, thèse Munich 1977, p. 20–21; Paul Murray KENDALL, *Louis XI. König von Frankreich 1423–1483*, Munich 1979, p. 461–462; Voss (voir n. 1) p. 233.

4 L'introduction à la biographie de Commines (DUFOURNET, *Vie* [voir n. 3] p. 11) illustre la position qui détermine les recherches de Dufournet: »Tout mémorialiste est enclin à flatter son propre personnage, à majorer son rôle: le nôtre est de chercher quel crédit on peut faire aux *Mémoires*, de déceler les déformations que Commines impose aux faits, de découvrir, autant qu'il est possible, ses intentions secrètes«. Surtout que l'on sait que »il [Commines] n'échappe pas à ses obsessions personnelles, à ses souvenirs (trahison, emprisonnement, échecs multiples), à ses haines – ses idées recevant la marque d'une personnalité hors série, incapable de s'élever entièrement sur les hauteurs de l'abstraction.« (Jean DUFOURNET, *La destruction des mythes dans les Mémoires de Philippe de Commines*, Genève 1966, p. 13). Un autre chercheur se lança dans la minutieuse et impossible entreprise de vérification du contenu des »Mémoires«: Karl BITTMANN, *Ludwig XI. und Karl der Kühne. Die Memoiren des Philippe de Commines als historische Quelle*, t. 1, 1, 1, 2, 2, 1, Göttingen 1964–1970 (*Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte*, 9/I/1, 9/I/2, 9/II/1), entreprise à laquelle sa mort prématurée mit fin (cf. Klaus HEITMANN, *Philippe de Commines in der historischen und literaturgeschichtlichen Forschung der Gegenwart*, dans: *Wolfenbütteler Renaissance Mitteilungen* 6 [1982] p. 147, n. 1). – KENDALL (voir n. 3) p. 461–462 souligne le caractère exagéré des deux positions qui ne rendent nullement justice à Commines.

des chercheurs plus littéraires, provenant de domaines très divers tels que Wolfgang Meyer, Jeanne Demers, Paul Joseph Archambault, Juri P. Malinin⁵.

Tout d'abord, la langue qu'utilise Commyne frappe par l'absence presque anachronique de métaphores et par le ton très direct qui sous-tend le récit des faits «anti-héroïques» de «notre maistre Louis XI», du bouillant Charles le Téméraire et de bien d'autres. La vigueur du commentateur renforce la vivacité des scènes qu'il dépeint, en les plaçant dans le cadre de considérations plus générales sur la vie et la mort, la justice, la «saigesse», sur le monde des princes, et en étayant sa narration de conseils éclairés par son «expérience». Ses interventions forment le fil conducteur de ce vaste récit, au cours duquel les faits, choisis et distillés au gré du narrateur, tirent leur valeur de leur force d'illustration et sont présentés à la manière d'«exempla». Sous cet angle, il devient donc au moins aussi important d'accorder son attention au traitement même des faits qu'à leur valeur proprement «historique», où il ne serait question que de la véridicité des dates, des constellations de personnages, de la précision «objective» de la narration. C'est ainsi qu'aujourd'hui les «Mémoires» pourraient échapper au carcan d'une analyse par trop pointilleuse et pédante, pour faire l'objet d'une lecture également «littéraire» qui rend justice à l'ensemble de l'œuvre. Si, dans ce contexte, des éléments tels que la dédicace à Angelo Cato, l'histoire de la réception des «Mémoires» ou encore leurs véritables destinataires «princiers» sont également pris en considération, la question qui vient immédiatement à l'esprit est de savoir si Commyne a peut-être tout simplement écrit un «miroir aux princes».

Intention et réception des «Mémoires»

L'intérêt de rechercher les affinités des «Mémoires» de Commyne avec le genre des «miroirs aux princes» se justifie surtout par l'ouverture de plusieurs chemins d'analyse et de jugement: outre la possibilité de «re-lire» et de décaper l'œuvre, en la plaçant dans un contexte devenu inhabituel au lecteur, il devient alors légitime de la situer dans le contexte des autres «miroirs» et de lui fournir ainsi un nouvel horizon. Si l'on remet en question, dans un premier temps, le caractère de «mémoires» du texte, il est en effet possible de secouer les attentes du lecteur, devenues alors injustifiées, puis de proposer un schéma qui pourrait donner le départ à de nouvelles considérations sur le texte de Commyne, paralysé dans la tradition du XIX^e siècle.

Si l'éditeur Sauvage donna le titre de «Mémoires» à l'œuvre de Commyne, il ne faut pas perdre de vue qu'il entendait par là bien autre chose que les philosophes et

5 Cf. MEYER (voir n. 3); Jeanne DEMERS, *Commyne mé-mor-i-a-liste*, Montréal 1975; Paul Joseph ARCHAMBAULT, *History as Entropy in Commyne's Memoires*, dans: *Symposium* 27 (1973) n° 1, p. 5-18; ID., *Commyne. History as Lost Innocence*, dans: *Seven French Chroniclers. Witness to History*, New York 1974, p. 101-115; ID., *Thucydides in France: The Notion of 'Justice' in the Mémoires of Philippe de Commyne*, dans: *Journal of the History of Ideas* 28 (1967) p. 89-98; ID., *Commyne's Saigesse and the Renaissance Idea of Wisdom*, dans: *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance. Travaux et Documents* 29 (1967) p. 613-632; Iuri P. MALININ, *Filipp de Kommin i Žan de Bjej. Elementy racionalitičeskogo mirovosprijatija vo francuskoj ideologii vtoroj poloviny 15 veka*, dans: *Vestnik Leningradskogo Universiteta, serija istorii* 1973, n° 38, p. 41-47; ID., *Soslovie predstavitel'stvo i korolevskaja vlast' v sisteme političeskich vzgljadov Kommina*, dans: *Vestnik Leningradskogo Universiteta, serija istorii* 1974, n° 8, p. 64-72.

historiens qui se penchèrent sur elle deux siècles plus tard: ceux-ci portèrent leur attention surtout sur les événements tracés par Commynes qui insiste sur le fait qu'il en fut »témoin«, et s'étonnèrent de son manque d'exactitude, de rigueur et... d'introspection! Autant de critères anachroniques qui assombrirent l'image de Commynes, traître à une patrie qui existait encore moins en cette fin de XV^e siècle qu'en plein essor romantique. En somme, le Seigneur d'Argenton subissait le même sort que »l'araigne universelle«, définitivement classée parmi les personnages noirs de l'histoire: songeons à »Notre-Dame de Paris« et »Quentin Durward«⁶. L'attente d'un lecteur de l'Ancien Régime lisant les »Mémoires« était toute autre: l'historiographie au temps de Commynes insistait plus sur la »leçon« qui devait être tirée des événements, de l'issue d'une bataille, du déroulement de pourparlers, que sur l'exactitude des faits rapportés. La sémantique du mot »vérité« permet diverses interprétations et l'on peut méditer sur la louange de Ronsard qui fait de Commynes un »François dont la memoire vive / Surpasse ce Rommain [Tite-Live], pour sçavoir éгалer / la verité du fait avec le beau parler«⁷. Le texte est alors compris comme traité politique; Saint-Beuve est l'un des derniers à le caractériser de »bréviaire des hommes d'Etat«⁸.

Relire les »Mémoires« dans un contexte plus en accord avec leur première réception exige donc de se représenter l'esprit, l'horizon que pouvait avoir un lecteur qui s'intéressait à ce genre d'ouvrages: en l'occurrence un conseiller, un prince, un homme de loi, un universitaire... Et c'est à ce public que Commynes s'adresse effectivement. Témoin, sa dédicace à Angelo Cato, Archevêque de Vienne, qui peut fournir un excellent point de départ à l'analyse pour quiconque essaie de dépasser le faux problème du rôle exact que joua le Napolitain dans l'entreprise de Commynes. La question de savoir si les »Mémoires«, écrites en français, devaient servir de toile de fond à la chronique du temps de Louis XI que Cato devait rédiger, lui, en latin, ou bien s'il s'agissait tout simplement d'un prétexte pour le choix d'une écriture plus libre et moins conventionnelle, ne peut que rester posée. Par contre, une lecture attentive de la dédicace met particulièrement en lumière les traits suivants: Commynes ne désire pas seulement donner à Angelo Cato un document »de travail«, mais son intention est bien de fournir le portrait d'un prince dont il ne manque pas dès la

6 Dans ce contexte, l'analyse de Gaussin est particulièrement intéressante: Pierre-Roger GAUSSIN, Louis XI, un roi entre deux mondes, Paris 1988, p. 13-21. Pour le changement de réputation et l'utilisation de l'image du roi Louis XI au cours de l'histoire, cf. également Adrianna E. BAKOS, The Historical Reputation of Louis XI in Political Theory and Polemic During the French Religious Wars, dans: The Sixteenth Century Journal 21 (1990) p. 3-32. – Ce portrait très négatif de Louis XI s'inspire certes des témoignages laissés par des contemporains, tels que Thomas Basin, Olivier de la Marche, Chastellain et des différents portraits brossés par Molinet ou Jean de Roye dans son »Journal«.

7 Pierre de Ronsard: Epitafe de Philippes de Commines, dans: ID., Œuvres complètes, éd. par Paul LAUMONIER, t. 6, Paris 1965, p. 37-38.

8 Charles de Sainte-Beuve, Philippe de Commynes, dans: Extraits des Causeries du Lundi, choisis et mis en ordre par A. PICHON, Paris 1894, p. 49. Ce jugement est cependant repris aujourd'hui par quelques chercheurs, tels que Denys HAY, History and Historians in France and England during the Fifteenth Century, dans: Bulletin of the Institute of Historical Research 35 (1962) p. 119: »Basin is a politician; Commynes is a *politique*«. Cf. également MEYER (voir n. 3) p. 15. – Cf. également Pierre NORA, Zwischen Geschichte und Gedächtnis, Berlin 1990 (Kleine Kulturwissenschaftliche Bibliothek, 16), p. 73-102.

première page de souligner les qualités⁹. Qui plus est, il est témoin des événements qu'il retrace, et ne manque jamais tout au long des huit livres de mettre en valeur ce rôle qui en somme renforce implicitement la véracité de son récit, tout en insistant sur l'expérience et la leçon qui sont à déduire des faits présentés. Commynes se réfère souvent à Angelo Cato comme à un »premier« lecteur, comme partenaire dans le dialogue qu'il entretient surtout lorsque le fait de citer le nom de Cato lui permet d'éviter de rentrer dans le détail de certains événements – comme la maladie de Charles le Téméraire – ou encore lorsque le Napolitain le remplace comme »témoin direct«, – comme ce fut le cas lors de la maladie de Louis XI¹⁰. Parallèlement au choix d'Angelo Cato comme lecteur, Commynes affirme de nombreuses fois sa véritable intention d'atteindre par ses »Mémoires« un public princier, qui cherche à se former dans l'art de régner, ou encore tous ceux qui détiennent quelque pouvoir entre leurs mains – en particulier, conseillers et envoyés de la cour¹¹. A la mort d'Angelo Cato, Commynes réaffirme sa volonté de continuer son œuvre¹².

Une fois défini le public que Commynes cherche à atteindre, il reste à consulter les éventuels modèles qui existaient déjà dans le domaine d'une éducation »politique«, et qui auraient pu influencer aussi bien le projet des »Mémoires« que la réception qui leur fut faite. Si beaucoup de »genres« obéissent à ce but »pédagogique« tels que les traités politiques, plus abstraits, les testaments politiques laissés par le roi au dauphin, catalogues de recommandations – comme par exemple le *Rozier des guerres* de Louis XI –, les »miroirs aux princes« sembleraient plus proches par leur conception et leurs caractéristiques formelles de l'idée commynienne¹³. Il reste très difficile

9 »et tant osé-je bien dire de luy, à son loz, qu'il ne me semble pas que jamais j'aye congneu nul prince où il y eust moins de vices que en luy, à regarder le tout«, Prologue des »Mémoires«, p. 2.

10 Cf. par exemple le Livre III des »Mémoires«, p. 190 [les »Mémoires« seront citées par la suite avec Livre, chiffre romain, page]: »mais seulement vous dis grossement ce que j'ay veü et sceü ou ouy dire aux princes que je vous nomme. Vous estes du temps que toutes ces choses sont advenues: par quoy n'est jà besoing de si très justement vous dire les heures ne les saisons«; cf. également Livre IV, p. 40; Livre V, p. 117 ou encore Livre V, p. 129: »Et de ce propoz, vous, mons' de Vienne, en sçavez plus que moy, comme celuy qui l'aydastes à penser en ceste malladie et luy feïstes faire la barbe, que il laissoit croistre«.

11 Cf. par exemple Livre III, p. 230: »Or voyons donc lequel de ces deux seigneurs vouloit tromper son compaignon, affin que si, pour le temps advenir, cecy tumboyt entre les mains de quelque jeune prince qui eust à conduyre choses semblables, il eust myeulx congnoissance pour l'avoir veü et se garder d'estre trompé«; cf. également Livre III, p. 222; Livre IV, p. 60; Livre V, p. 108; Livre VI, p. 247.

12 Cf. Livre VII, p. 81: »Or pourroit sembler aux lisans que je disse toutes ces choses pour quelque hayne particulière que je auroys eue à eulx. Mais, par ma foy, non fois; mais le diz pour continuer mes memoires«.

13 Maurice DIAMANT-BERGER (éd.), *Le Rosier des Guerres. Enseignements de Louis XI, Roy de France pour le Dauphin son fils*, Paris 1925. Les »Instructions à son fils sur l'administration du Royaume« sont imprimées dans GAUSSIN (voir n. 6) p. 440–444. Cf. surtout l'article suivant: André STEGMANN, *Le Rosier des Guerres. Testament politique de Louis XI*, dans: Bernard CHEVALIER, Philippe CONTAMINE (éd.), *La France de la fin du XV^e siècle: renouveau et apogée. Economie – Pouvoirs – Arts – Culture et conscience nationales*. Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance. Tours 3–6 octobre 1983, Paris 1985, p. 313–323. – Quant à l'idée de rapporter les »Mémoires« au genre du »miroir aux princes«, il faut préciser que quelques historiens ont déjà affirmé cette affinité sans toutefois jamais l'approfondir. Cf. par exemple, William J. BOUWSMA, *The Politics of Commynes*, dans: *The Journal of Modern History* 23 (1951) p. 316: »His aim is thus the instruction of princes, and his work belongs to the general class of mirrors and guidebooks for rulers«, ou bien Antonin DEBIDOUR, *Les Chroniqueurs: Villehardouin, Joinville, Froissart, Commynes*, Genève 1980, p. 203: »Les Mémoires de Commynes

de dresser un tableau exhaustif et définitif du genre du «miroir aux princes» et la recherche en ce domaine diverge profondément. Les traits essentiels qui sont à retenir dans le cadre d'une comparaison avec les «Mémoires» sont aussi bien d'ordre strictement formel que d'ordre historique par l'évolution que connut le genre à partir de la fin du XIV^e siècle en particulier en France.

Les «miroirs aux princes»

Un miroir aux princes est tout d'abord une œuvre conçue comme un tout, qui se concentre sur le devoir qu'impose la position même de «prince», et qui est souvent rédigée par un des proches de la cour¹⁴. Ainsi le miroir est modelé sur la personne même de son destinataire et contient déjà en lui-même, par l'intégration du contexte «politique» des différentes époques et des «devoirs» princiers, la clé de son évolution; les différentes règles, vertus, dont un catalogue est dressé et qui font partie du corpus obligatoire de tout miroir, se modifient progressivement en portant l'accent sur certains points jusque-là négligés, en intégrant de nouvelles vertus ou en modifiant le sens des anciennes. Ce catalogue malgré tout abstrait est illustré, dans la meilleure tradition antique et médiévale, par des «exempla» dont le choix est, lui aussi, moins rigide qu'on ne le croit généralement parce qu'il obéit également au portrait que l'on désire faire correspondre à la personnalité du destinataire ou à une situation donnée. Cette focalisation sur le personnage princier qui devra se mirer dans ce modèle de vertu peut aller jusqu'à esquisser la biographie de personnalités historiques idéalisées, comme ce sera le cas par exemple du «Charles V» que Christine de Pizan écrivit au début du XV^e siècle¹⁵.

Le prince se dégage peu à peu du carcan des vertus «purement» chrétiennes que prônent les miroirs de l'époque carolingienne pour se charger de vertus plus guerrières comme le courage et l'honneur chevaleresques, et d'autres qualités qui se chargent d'un contenu plus essentiellement «politique», comme la tempérance ou la prudence: il s'oriente de plus en plus vers le monde d'ici-bas. Cette évolution très progressive au cours du Haut Moyen-Age accompagne l'apparition de la notion de territoire, autour de laquelle s'aiguisent les conflits entre les princes, l'Empire et Rome. Les miroirs se font plus particulièrement anglais, français, espagnols ou norvégiens. Dans la tradition française, le roi est déjà très tôt le «champion» de l'église et le titre de «rex christianissimus» se transforme en la subtile formule «rex est

sont un traité de morale pratique à l'usage des princes». Cf. aussi Georg WEISE, Machiavelli und Philippe de Comynes. Neuzzeitlicher Wirklichkeitssinn und das Fortleben mittelalterlicher Bindungen in der Geschichtsbetrachtung am Übergang vom Mittelalter zur Renaissance, dans: Universitas 1 (1946) p. 43.

14 Cf. le résultat de l'analyse de Otto EBERHARDT, *Via Regia. Der Fürstenspiegel Smaragds von St. Mihiel und seine literarische Gattung*, Munich 1977 (Münstersche Mittelalter-Schriften 28), en particulier p. 280: «Ein Fürstenspiegel ist ein geschlossenes Werk, das mit dem Zweck der grundsätzlichen Wissensvermittlung oder Ermahnung möglichst vollständig das rechte Verhalten des Herrschers im Blick auf seine besondere Stellung erörtert; dabei liegt meist eine persönliche Beziehung zum Herrscher zugrunde».

15 Cf. Bruno SINGER, *Die Fürstenspiegel in Deutschland im Zeitalter des Humanismus und der Reformation. Bibliographische Grundlagen und ausgewählte Interpretationen*: Jakob Wimpfeling, Wolfgang Seidel, Johann Sturm, Urban Rieger, München 1981 (Humanistische Bibliothek. Abhandlungen, Texte, Skripten, Reihe 1: Abhandlungen, 34), p. 15f.

imperator in suo regno», le tout symbolisé et affirmé par la cérémonie du sacre et la Sainte Onction¹⁶. Le développement que connaît le catalogue obligé des vertus princières, compris de plus en plus comme système de règles s'organisant autour du roi, se retrouve dans la tradition parallèle aux miroirs que représente depuis Jacques de Cessoles les «allégories des échecs»: le roi domine certes l'échiquier, mais il n'échappe pas aux règles¹⁷.

Puisant à cette source, le «chapel des vertus royales» de Christine de Pizan s'enrichit de tout nouveaux aspects humanistes, faisant aussi du roi un «vir virtutis» à la Pétrarque et un «homme raisonné», dont la biographie même devient un «exemplum» par excellence. Le système qu'elle décrit repose sur l'équilibre de l'état de paix grâce à la «prudence» et à la «raison» du prince: ainsi peuvent s'harmoniser le plus pacifiquement possible des vertus telles que «fortitudo» et «clementia». Dans ce tableau idyllique, il ne faut pas oublier que d'autres traditions subsistent en même temps et continuent de s'influencer mutuellement: à la Cour de Bourgogne, par exemple, «L'Instruction d'un jeune prince» de Ghillebert de Lannoy, qui présente l'honneur chevaleresque comme le but premier que le roi se doit de poursuivre, connaît un grand succès¹⁸. Il faudra s'en rappeler en évoquant les nombreux, sages et quelque peu tortueux commentaires que Commines fera à l'endroit de l'honneur.

A la fin du XV^e siècle, le genre du miroir aux princes est encore très présent et il suffit de penser à l'«Institutio principis christiani» d'Erasmus pour concevoir le «futur» de ces écrits destinés à l'éducation du prince. L'Italie pénètre lentement les consciences – il serait plus exact de dire que la France va envahir l'Italie, avant d'en rapporter quelques traits «civilisateurs» – et la pensée humaniste commence à s'imposer pour de bon dans l'entourage du roi¹⁹. C'est ce moment précis qu'illustrent

16 Cf. par exemple René FÉDOU, *L'État au Moyen Âge*, Paris 1971, p. 100: «l'examen des registres du Parlement de Paris ont permis [...] de montrer qu'au XV^e siècle, les praticiens rejoignant d'ailleurs les doctrinaires, lui donnent une nouvelle signification, d'inspiration nettement romaine: le roi, assimilé au «princeps» ou à l'imperator, exerce sur son «regnum», l'imperium dans les «condicions du bon empereur et du vrai Auguste». Cf. Walter ULLMANN, *The medieval origins of the Renaissance*, dans: Denys Hay entre autres, *The Renaissance: Essays in interpretation*, London–New York 1982, p. 57; Robert W. SCHELLER, *Ensigns of Authority. French Royal Symbolism in the age of Louis XII*, dans: *Simiolus* 13 (1983) p. 107 et Marc BLOCH, *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*. Préface de Jacques LE GOFF, Paris 1983, p. 185–245.

17 A propos de l'œuvre de Jacques de Cessoles, «Le jeu des échecs moralisé», cf. Dora M. BELL, *L'Idéal éthique de la royauté en France au Moyen Âge. D'après quelques moralistes de ce temps*, Paris–Genève 1962, p. 87–91; Jean Michel MEHL, *Le Roi de l'Echiquier. Apparition du mythe royal à la fin du Moyen Âge*, dans: *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses* 58 (1978) p. 156; ID., *L'Exemplum chez Jacques de Cessoles*, dans: *Le Moyen Âge* 84 (1978) p. 227–246. Arno Borst a conduit cette allégorie ad absurdum: «auch im Schach kann der kleinste Bauer den König besiegen» (Arno BORST, *Was uns das Mittelalter zu sagen hätte. Über Wissenschaft und Spiel*, dans: *Hist. Zs.* 244 [1987] p. 545).

18 Le mélange des idéaux qui se produit à cette époque est résumé ainsi par Quentin SKINNER, *The Foundations of modern political thought*, 2 t., Cambridge entre autres 1978, t. 1, p. 118f.: «Their [«civic» humanists of the earlier *quattrocento*] hero was still the *vir virtutis* and they continued to insist that the right ambition for this heroic character should be that of winning for himself the greatest possible degree of honour, glory and fame [...]. The later humanists even placed an increasing emphasis on these already familiar beliefs, since they typically viewed the prince as a man capable of achieving *virtus* to an unsurpassable extent».

19 Cf. Leonhard BAUER, Herbert MATIS, *Geburt der Neuzeit. Vom Feudalsystem zur Marktgesellschaft*, Munich 1988, p. 171–186; Pierre JODOGNE, *La fin du Moyen Âge et les débuts de l'Humanisme hors*

les »Mémoires«: il suffit pour s'en convaincre de s'en remettre au personnage un peu trouble de la dédicace. Angelo Cato est sans aucun doute un humaniste au savoir presque universel et figure aux côtés des personnalités marquantes que Commynes rencontre au cours de ses déplacements à Florence ou à Venise²⁰. En outre, Commynes s'expose à la réalité politique des Italies que Charles VIII et, plus tard, Louis XII, traversent avec leurs armées, réalité qu'il commente, le verbe haut, en observateur critique. De nouvelles perspectives s'ouvrent également pour la variante française du »miroir aux princes«, qui retient moins dans un premier temps l'idéal de l'homme humaniste que la vision plus pratique ou plus réaliste d'un être essentiellement guidé par le politique. Au moment où Patrizi et Pontano écrivent des »miroirs aux princes« qui se distinguent par leur concentration sur l'analyse du domaine politique et de son importance dans le particularisme des villes italiennes, et qui par là annoncent »Il Principe«, Commynes est le »connoisseur« de l'Italie à la Cour de France et voyage comme envoyé du roi vers la Péninsule.

D'un point de vue formel, le genre du »miroir aux princes« peut donc se caractériser grosso modo par les critères suivants: œuvre complète en soi, le »miroir« propose au prince une série de modèles de »comportements«, un catalogue des vertus indispensables pour régner et dispense nombre de conseils non seulement pour le rôle qu'il lui est imparti, mais également pour sa personne, le tout illustré par des »exemples« qui vont jusqu'à se concentrer sur la biographie d'un prince particulièrement méritant. D'un point de vue historique, le propre développement du »miroir« reflète et intègre l'évolution du »monde« qui l'entoure, ne serait-ce qu'au travers des glissements de sémantique des vertus et du portrait de plus en plus concret de l'office et de la personnalité souhaitables pour un »bon prince«. La perspective qui s'ouvre donc pour les »Mémoires« repose moins sur la reconnaissance formelle de leur affinité avec les »miroirs« que sur la position charnière qu'elles incarnent dans cette fin de XV^e et début de XVI^e siècles.

Les »Mémoires«: un miroir?

Les huit livres de Commynes se concentrent sur différentes personnalités régnautes qu'il connut particulièrement bien: Louis XI, Charles le Téméraire, Charles VIII, Edouard IV d'Angleterre, qui fournissent à l'auteur matière à réflexion sur les véritables caractères princiers (sagesse, amitié, avarice, peur, méfiance, superbe), sur les tyrans et le chemin que Dieu leur destine. Les autres thèmes de la guerre et de la paix, du peuple, de l'»équilibre« des différentes nations sont présents d'un bout à l'autre des »Mémoires«. Pour dégager ces thèmes et surtout

d'Italie (Colloque de Louvain), dans: *Studi francesi* 14 (1970) p. 281-283 et surtout la prise de position de Gilbert OUY, *La Recherche sur l'Humanisme français des XIV^e et XV^e siècles. A propos d'un ouvrage récent* (A. P. SACCARO, *Französischer Humanismus des 14. und 15. Jahrhunderts*, Munich 1975), dans: *Francia* 5 (1977) p. 693-707.

20 Cf. le portrait tracé par Benedetto CROCE, *Il personaggio italiano che esortò il Commynes a scrivere i »Mémoires«* (Angelo Catone), dans: *Atti della Reale Accademia di Scienze morali e Politiche* 55 (1932) p. 139-154.

cerner le système qu'ils forment ensemble, l'attention du lecteur doit se porter plus sur les commentaires de Commynes, ses »digressions«, tandis que la chronique à proprement parler se trouve épouser le rôle d'»exemplum«. C'est ainsi que le tableau peut alors apparaître:

	<i>Thèmes principaux</i>	<i>Thèmes secondaires</i>
Livre I	Portraits: Charles le Téméraire, Louis XI; princes – méfiance –, expérience, conseillers, guerre, »saigesse«, Dieu	Impôts, peur, peuple, famille, Angleterre, équilibre, parlement, Bourgogne
Livre II	Portraits: Charles le Téméraire, Louis XI; Dieu, expérience, princes, »saigesse«, conseillers	Peuple, guerre, Angleterre, Flandres
Livre III	Portraits: Charles le Téméraire, Louis XI; Angleterre – Edouard IV, Dieu, conseillers, expérience, princes, »saigesse«	Flandres, guerre, mort, peuple, peur
Livre IV	Portraits: Charles le Téméraire, Louis XI; Angleterre, Dieu, peur, Allemagne	Conseillers, famille, Europe, expérience, Bourgogne, parlement, »saigesse«, mort
Livre V	Portraits: Charles le Téméraire, Louis XI; Dieu, »saigesse«, princes, conseillers	Angleterre, peuple, Bourgogne, Espagne, Italie, Suisse, mort, peur, parlement, guerre, équilibre, expérience, impôts, Flandres, famille, Europe
Livre VI	Portrait: Louis XI; mort, peur, Dieu, princes, expérience, Angleterre, Bourgogne, impôts Allemagne	Charles le Téméraire, Flandres, peuple, »saigesse«, Suisse, Espagne, Italie, guerre
Livre VII	Charles VIII, tyrannie, Italie – Pape, Milan, Florence, Venise, Naples –, Dieu, conseillers, »saigesse«, peuple, expérience	Famille, guerre, impôts, mort, princes, Espagne, Suisse, Allemagne
Livre VIII	Charles VIII, guerre, Dieu, conseillers, peuple, Espagne, Naples, Milan, Florence, Venise	Impôts, équilibre, princes, »saigesse«, mort, famille, expérience.

Le traitement des différents thèmes au sein des huit livres et leur organisation dans l'ensemble de l'œuvre s'appuient sur un certain nombre de lignes fondamentales qui traversent les »Mémoires« d'un bout à l'autre, leur donnant cohésion et unité. C'est ainsi que Demers, dans son analyse structuraliste, considère que les »Mémoires« furent conçues comme un triptyque: le panneau du milieu étant consacré au portrait de Louis XI, le »plus saige« roi selon Commynes, tandis que Charles le Téméraire

prend place à gauche et Charles VIII – avec Edouard IV – à droite²¹. Les deux derniers livres, consacrés essentiellement à Charles VIII, et qui furent souvent dans l'histoire de leur publication détachés du reste des »Mémoires«, se trouvent donc à plus d'un titre intégrés dans l'ensemble de l'œuvre: eux aussi tendent à prouver l'incontestable supériorité de Louis XI sur ses deux »négatifs« privilégiés: Charles le Téméraire et Charles VIII. De même, Meyer, qui se consacre à la conception historique de Commynes et avance au fur et à mesure de la chronologie des premiers livres des »Mémoires«, met en relief la cohérence des schémas explicatifs utilisés par l'auteur pour juger la valeur des actions entreprises par les différents princes²². La description qu'en donne Commynes suit en fait quelques modèles de base selon lesquels les causes présumées des actions princières produisent des résultats dont l'expérience démontre la fatalité: le lecteur obtient ainsi au cours des livres une impression très particulière de »régularité« dans l'exposé des faits.

L'unité des »Mémoires« repose donc non seulement sur la poursuite et le développement de thèmes chers à Commynes, mais aussi sur leur traitement, qui les ramène invariablement aux princes concernés et au premier constat de la supériorité de Louis XI. Ainsi, la dédicace à Angelo Cato, et plus globalement, aux puissants de ce monde, les digressions que forment les conseils explicites qui accompagnent les »exempla«, s'organisent, pour reprendre l'expression de Demers, en un triptyque qui ressemble fort à un »miroir«²³.

Particularités des »Mémoires«

Mais les »Mémoires« sont loin d'être un simple catalogue de vertus et les recommandations de Commynes, loin d'être abstraites. De manière très marquée entre en jeu l'expérience même de l'auteur, homme »politique« par excellence, qui enrichira ce »miroir aux princes« de bien des reflets supplémentaires: il juge les princes qu'il a servis, l'époque que leur règne détermina, les peuples qui les subirent, et donne une vision critique de son temps tout en insistant sur la valeur pédagogique des faits qu'il présente à ses lecteurs. C'est donc l'»exégèse« de l'événement rapporté, le commentaire qui l'accompagne, qui constitue le point fort du récit commynien²⁴. Ces digressions qui entourent chaque fait de manière plus ou moins appuyée, plus ou

21 DEMERS (voir n. 5) p. 139f.: »Aussi proposons-nous un nouveau plan, en trois parties [...] le Triptyque, le seul qui nous paraisse correspondre aux résultats de nos analyses de la digression commynienne, le seul surtout qui recoupe les desseins avoués du mémorialiste«. Plus loin, elle ajoute, p. 141: »Charles VIII en [des triptychons] sera le volet droit – volet déjà esquissé par le portrait d'Edouard IV – comme le duc de Bourgogne en est le gauche. Ainsi déplacé au panneau central, le roi occupe la place d'honneur, la seule digne de lui«.

22 MEYER (voir n. 3) p. 97, 158.

23 Si Demers fait également des »Mémoires« un miroir, elle y reconnaît seulement une projection du mémorialiste dans les traits de Louis XI – et *a contrario* dans ceux de Charles le Téméraire – et voit dans ses recommandations, la recherche de sa propre image ainsi que des motifs profonds des actions humaines (cf. DEMERS [voir n. 5] p. 142).

24 Cf. Livre VI, p. 258: »Il me suffist de ne faillir point à la substance, et si je faulx aux termes, comme d'ung mois, peu ou moins, les liseurs m'excuseront s'il leur plaist«. Le concept d'»exégèse« peut être compris dans le sens que lui donne Foucault: »Et pourtant le commentaire est tout entier tourné vers la part énigmatique, murmurée, qui se cache dans le langage commenté: il fait naître au-dessous du discours existant un autre discours, plus fondamental et comme »plus premier« qu'il se donne pour

moins fouillée, rendent non seulement impossible une lecture des «Mémoires» comme «simple récit historique», mais surtout ont tôt fait de dévoiler la vision du monde qui les sous-tend²⁵. Ainsi, la plus longue d'entre elles, qui s'étend sur trois chapitres (18 à 20) dans le livre V, nous rapporte la *Weltanschauung* de Commynes qui, reprenant les diverses expériences qu'il a citées au cours des autres livres, les intègre dans un contexte plus large qui servira à son tour de toile de fond pour les prochains événements, comme par exemple la mort de Louis XI: la palette entière des sujets abordés jusque-là est organisée par Commynes dans un modèle d'explication universelle, comme le remarque Archambault²⁶.

Mais l'intérêt des recommandations de Commynes repose moins sur leur contenu «moral» – la grande critique adressée aux «Mémoires»! – que sur sa manière même de procéder, très terre-à-terre, pour transmettre l'expérience vécue à ses lecteurs. Les faits, placés systématiquement dans un contexte plus vaste, s'appuient sur le postulat d'un schéma répétitif des expériences, insérant les événements relatés dans une sorte de cycle historique et leur conférant par là un caractère intemporel. Il suffit ici de citer l'exemple de la digression où Commynes traite du danger que représente la rencontre personnelle de deux princes. Il cite l'entrevue du roi de Castille avec Louis XI, que vinrent gêner la laideur de l'un et l'habillement avare de l'autre, provoquant méfiance et moquerie des deux côtés. L'animosité réciproque qui résulta de cette rencontre ne put disparaître: *oncques puis ne seaymèrent ny ne se feirent service l'ung à l'autre*²⁷.

Les autres événements du même genre, relevés par Commynes, conduisent à une remarque générale sous forme d'avertissement ou de conseil aux princes et à leurs conseillers: *Et, pour conclusion, me semble que les grandz princes ne se doyyent jamais veoir, s'ilz veullent demourer amys, comme jà l'ay dit*²⁸.

Le concept d'expérience signifie donc la capacité à identifier le schéma auquel obéissent les diverses situations, et ainsi à déterminer le sens des actions humaines. Par conséquent, le fait de ne pas posséder d'expérience entraîne l'erreur de jugement, l'exposition à un danger inutile – voire même à devenir un héros sans peur parce que trop naïf pour évaluer la situation, comme le jeune Commynes lors de la bataille de Montlhéry. Bien que les suites qu'entraîne une certaine action ne puissent jamais être prévues avec certitude, l'expérience aide cependant à obtenir de meilleurs résultats, voire tout simplement à couronner de succès une entreprise. De plus, l'expérience oblige à se soumettre à un processus d'apprentissage, directement par soi-même, ou

tâche de restituer.» (Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris 1988, p. 56).

25 Cf. DEMERS (voir n. 5) p. 75 et 88–91, où les différentes catégories de digressions sont présentées et analysées: proverbes, interjections, renforcements et «degré zéro». Au contraire, Mandrot ignore ce phénomène et a vite fait de souligner que «les longueurs y [dans les «Mémoires»] abondent, la trame de la composition est relâchée» (Bernard de MANDROT, *L'Autorité historique de Philippe de Commynes*, dans: *Revue Historique* 73 [1900] p. 241).

26 ARCHAMBAULT, *Commynes* (voir n. 5) p. 102: «Perhaps his [Commynes'] most characteristic feature, in contradiction to Froissart, is that he systematically transforms sense perception into universal cognition. Unlike his nominalist predecessor, Commynes views history not as a great chain of monadic incidents but as a residue of knowledge, principally moral, that can be distilled from those incidents».

27 Livre II, p. 140.

28 Livre II, p. 141.

indirectement, par le biais de récits historiques, car une vie ne peut suffire pour tout expérimenter²⁹. La foi en l'aptitude humaine d'«apprentissage» et en sa propagation que professe Commynes s'appuie sur la conscience qu'il a d'être une «personnalité» obéissant à des règles qu'il a en commun avec d'autres et par là, comparable: Archambault nomme cette prise de conscience «consciousness of self-duration and self-identity through the continuity of past experience»³⁰. Ainsi, le détenteur de cette précieuse expérience peut incorporer tous les moments de ce processus d'apprentissage et agir en connaissance de cause... et d'effet, ou bien transmettre ce capital à qui de droit.

La voie originale qu'a choisie Commynes est celle de la connaissance empirique, qui se base sur une confrontation directe avec des situations concrètes. Il présente au lecteur les difficultés de sa jeunesse, qu'il joint ensuite à d'autres constatations, répétant le même type d'expérience, pour former une sorte de règle qu'il accompagne entre autres ainsi: «j'ay veu beaucoup d'exemples de cette matière». De ces commentaires naissent les avertissements très concrets adressés aux princes et aux conseillers, ces «correctifs» du prince. D'ailleurs, les dangers du manque d'expérience sont signalés avec la même acuité et le renvoi à la nécessité de se familiariser avec «l'histoire», bien que Commynes ne s'étende guère sur ce sujet, permet d'élargir cette expérience «sur le terrain» et de développer le sens naturel, cet autre concept cher à l'auteur. La possession de ces deux accès à la connaissance – l'empirique et l'historique – est d'une importance fondamentale pour l'exercice du pouvoir. C'est effectivement dans ce contexte qu'il faut se pencher sur la «biographie» des différents princes que nous rencontrons dans les «Mémoires», qui justifient ainsi elles-mêmes leur propre intention.

Pour ces princes et leurs conseillers, l'expérience n'est pourtant qu'un élément d'une vertu plus importante aux yeux de Commynes: la vertu très politique de «saigesse». Malinin constate que cette «saigesse» prend la place des vertus principales et traditionnelles du prince, qui se regroupaient autour de la «justice»³¹. De même, la «saigesse» diffère profondément de la vertu «sapientia» par son contenu pragmatique et l'opportunité avouée de ses intentions. C'est alors que le prince semble devoir se soumettre à un autre système de valeurs, dont le but premier est certes toujours de maintenir la paix et l'ordre dans le royaume, mais qui implique des décisions obéissant clairement à des nécessités que l'on peut déjà qualifier de «politiques». La «saigesse» est vraiment la vertu sine qua non du prince, qui sans elle ne peut régner bien longtemps. Elle repose sur le bon sens – ou «sens naturel» –, qui est la qualité intrinsèque de celui qui détient le pouvoir, mais que seul Dieu accorde, et sur l'«expérience» qui représente la première étape sur le chemin de l'intelligence politique. La combinaison de ces moments – «sens naturel» et expérience – permet

29 Cf. Livre II, p. 129: «Car nostre vie est si briesve qu'elle ne suffit à avoir de tant de choses experience». Cf. également ARCHAMBAULT, *History* (voir n. 5) p. 10 et MALININ, *Žan de Bueij* (voir n. 5) p. 42: «Pour Commynes les livres n'ont de valeur qu'en ce qu'ils représentent un concentré de l'expérience humaine [...]. Les ouvrages historiques en ont donc pour lui d'autant plus de valeur» [Traduction F. C.] («Dlja Kommina daže knigi imejut cennost' liš postol'ku, poskol'ku, oni javljajut'sja koncentrirovannym čelovečeskim opytom [...] naibol'šee značenie dlja nego imejut istoričeskie proizvedenija».).

30 ARCHAMBAULT, *Commynes* (voir n. 5) p. 106.

31 Cf. MALININ, *Predstavitel'stvo* (voir n. 5) p. 69–70.

d'ailleurs de bon droit de prendre certaines décisions qui peuvent éventuellement aller à l'encontre du code de l'honneur: par exemple, saisir le bon moment pour fuir un endroit devenu trop dangereux³².

L'équilibre entre «bon sens» et «expérience» détermine la qualité de cette «saigesse» et marque les différentes nuances de caractère entre les princes, les conseillers et les peuples mêmes qui font l'objet des «Mémoires». Ce qui manque véritablement au jeune Charles VIII est moins un caractère affirmé que l'expérience – et de «saiges» conseillers. Edouard IV par contre possède trop peu de «sens naturel» et de sens des responsabilités pour avoir recours à une expérience quelconque et savoir écouter ses conseillers. Et si Louis XI a «trop» de bon sens et d'expérience, Charles le Téméraire, lui, se distingue par la perte de toute mesure, c'est-à-dire de «sens naturel». Chaque type de «saigesse» se trouve inscrit sur une échelle de valeur, qui s'étend jusqu'au concept opposé de cette «follie» qui peut aussi être causée par le manque d'expérience: *Grant follie est à ung prince de se soubmettre à la puissance d'un autre, par especial quant ilz sont en guerre, et est grant advantaige aux princes d'aveoir veü des bystoires en leur jeunesse*³³.

Tout aussi importante pour le prince que sa propre «saigesse» est celle de ses conseillers, qui sont chargés de lui transmettre la «vérité» et de lui faire part de leurs débats éclairés, car la «saigesse» absolue n'est pas de ce bas monde. La plupart des décisions ne peuvent donc être prises qu'en confrontant un certain nombre d'avis et la véritable «saigesse» humaine consiste, même pour un prince, à pouvoir reconnaître ses propres erreurs, tel Louis XI. Le point qui rend difficile une analyse logique et cohérente de la «saigesse» commynienne est le fait que les tyrans peuvent également être «saiges», et c'est au plus tard à ce moment-là que l'imprécision sémantique de ce concept devient évidente aux yeux du lecteur: Archambault et Malinin indiquent l'ambivalence du mot, qui comporte outre une signification «morale neutre» une tendance «amoral», soit une acceptation applicable aux tyrans. Malinin précise ainsi sa pensée: «Il [Commynes] oscille entre un concept de sagesse, qui comprend à la fois la connaissance de Dieu et des limites du pouvoir royal, excluant ainsi la possibilité de la tyrannie, et un autre, qui accepte la tyrannie». [Traduction F.C.]³⁴.

Mais encore une fois, ces deux pôles de la «saigesse» ont un grand point commun important: seul le succès final de l'entreprise dira si les décisions prises et les actions entamées l'ont été pour la bonne cause. C'est d'après la réussite que l'on peut juger l'intelligence de l'action entreprise: en fait, la qualité sine qua non du prince qu'est la «saigesse» devient une qualité dont on ne peut juger qu'*a posteriori*. La constatation qu'une «vertu» ne peut être mesurée que d'après son efficacité dans une situation

32 Il suffit ici de mentionner les mésaventures du comte de Saint Pol (Livre III, p. 181 et 188) qui suscitent dans le Livre IV, p. 87 le sage commentaire suivant: «Celuy seroit bien ignorant qui croiroit qu'il y eust Fortune ne cas semblable qui eust sceü garder ung si saige homme à estre mal de ces deux princes [Louis XII et Charles le Téméraire] à ung coup, qui en leur vie ne se accordèrent en riens que en cecy».

33 Livre II, p. 128.

34 MALININ, *Predstavitel'stvo* (voir n. 5) p. 71: «On kolebletsja meždu ponjatiem mudrosti, vključajušče v sebjā znanie boga i predelov korolevskoj vlasti i isključajušče v možnosť tiranii, i mudrosti, dopuskajušče v tiraniju.» Quant à Archambault, il définit la «saigesse» soit comme «capacity for taking advantage of the provisions of Fortune» (ARCHAMBAULT, *Saigesse* [voir n. 5] p. 628) ou bien comme «intuition of the truth in motion» (Id., *History* [voir n. 5] p. 16).

particulière conduit à reconnaître que Commynes nous livre un système de valeurs («vertus») qui s'organise autour de la notion de but politique, soit de succès, et autour d'une conception particulière de l'État.

Conception «politique» de Commynes

La puissance royale reste au centre des préoccupations des «Mémoires» et toutes les mesures prises par les princes et leur entourage pour l'affirmer sont jugées bonnes et nécessaires. Même lorsque de nobles soucis comme le maintien de la paix ou une diminution des impôts – par exemple, en renonçant au maintien d'une armée régulière – semblent être évoqués ou lorsque Commynes plaint les pauvres citoyens de Pise qui ploient sous le joug de la tyrannie florentine, il faut se garder d'y voir la défense d'une politique étatique qui aurait pour but le maintien d'un «bonum commune». Mais il faut également se garder de tirer la conclusion hâtive que Commynes prône ici une sorte de «raison d'état» avant la lettre, en plaçant le maintien du pouvoir au-dessus de toute autre considération. Car, encore au-delà de ce système de valeurs, tournant autour de la «saigesse» princière comme garantie de la stabilité de l'État, se trouve une autre puissance omnipotente et régularisante au niveau de la terre entière cette fois: Dieu, qui décide de l'équilibre des états ou de leur déclin. Par le problème que pose la tyrannie, l'interaction des deux «puissances» devient encore plus évidente, mais, pour mieux comprendre l'impact de l'intervention divine, arrêtons-nous un moment sur le système de valeurs que propose Commynes.

Le «catalogue des vertus» contenu dans les «Mémoires» se trouve en fait, et l'on pouvait s'en douter, de par l'intensité pratique des recommandations, en opposition, point par point, au code traditionnel de l'honneur et à certains traits propres au mythe royal transmis au cours du Moyen Âge. Cette seule phrase du Livre III, qui ne manqua pas de faire scandale auprès des ennemis de Commynes jusqu'à nos jours, résume la situation: *Car, à la fin du compte, qui en aura le prouffit en aura l'honneur*³⁵.

Le concept d'honneur est retiré de son contexte chevaleresque et conduit *ad absurdum*, pour accompagner la «saigesse» comme récompense d'une action réussie. De plus, il est vain de chercher l'honneur sur un champ de bataille: n'oublions pas que les faits héroïques sont le fruit de la témérité, de la suffisance et d'une naïve ignorance du danger. Lorsque Commynes juge un prince «vaillant», c'est toujours dans un contexte étranger au pur courage physique: «bel et vaillant» ou bien «vaillant et sage». Le récit qu'il fait de la bataille de Montlhéry qui ouvre pour ainsi dire les «Mémoires» démonte le mécanisme de l'«art» guerrier, qui obéit plus au hasard qu'à la tactique et la maîtrise des chefs. Les risques énormes que font courir les batailles, comme les difficultés financières, les pertes en hommes et en bêtes, les conséquences insoupçonnables pour la population, donnent raison à tous ceux qui préfèrent s'en référer à la diplomatie, certes peu scrupuleuse, de l'espionnage ou de la corruption, mais ô combien plus «payante».

Un des traits importants de la diplomatie commynienne repose sur la nécessité constante de peser le pour et le contre de toute situation, et surtout d'évaluer avec

35 Livre III, p. 220. Cf. MALININ, Kommin (voir n. 5) p. 45.

exactitude le danger: dans ce cas, la peur des conséquences d'une action est bonne conseillère. La «craincte» est alors conçue comme un avertissement qui ressemble fort à la «prudencia» et à ce titre fait partie intégrante de la «saigesse». C'est une des qualités premières de Louis XI, qui, bien que peu royale, lui livre la clé de ses meilleurs succès diplomatiques, à qui font défaut la gloire mais non «l'honneur» final. La prudence et la politique «secrète» de Louis XI accompagnent en fait son manque de pourpre et – disons-le – de représentativité: il personnifie l'envers du mythe royal. Pour juger de la portée de telles observations, il faut cependant faire attention au contexte dans lequel Commynes évolue, et surtout aux exemples qu'il choisit: ainsi, le jeune prince Charles VIII, lui aussi, manque étrangement de «port royal» à cause de sa petite taille, qu'il ne peut cacher qu'à cheval. Et Louis XI n'est pas dénué, loin de là, de grandeur toute royale et d'esprit, même si ses plus grandes qualités de «saigesse» se situent en dehors du cadre traditionnel.

A cette image du prince «saige» s'opposent de nombreux exemples de la «follie»: le plus célèbre, et cette interprétation a traversé les temps, en est Charles le Téméraire, qui se perd lui-même dans ses propres guerres sans fin, de moins en moins bien préparées, dans le choix de ses conseillers, dans ses actions irraisonnées. Dans la description qu'en livre Commynes, des premières batailles à la débâcle de Granson, ses qualités de chef de guerre et les vertus chevaleresques de la maison de Bourgogne sont remises en question. Cet épisode des «Mémoires» montre on ne peut plus clairement qu'à travers la personne de Charles le Téméraire, c'est non seulement le fol caractère en soi qui fait l'objet des attaques de Commynes, mais également le manque d'intégrité de l'idéal bourguignon: l'attitude de Charles vis-à-vis de ses frères d'ordre – aussi bien de la «Toison d'Or» que de la «Jarretièrre» – lors de situations difficiles démontre l'impossibilité d'appliquer un idéal étranger aux réalités de ce monde ainsi que le danger des compromis auxquels Charles est obligé de se soumettre pour sauver les apparences. Cependant, une fois encore, il serait trop osé de dire que Commynes place «honneur chevaleresque» et «follie» sur un même pied: car, malgré tout, le code du chevalier, adapté et employé avec doigté, peut encore remplir son office. L'Ordre de Saint-Michel, que Louis XI créa en 1469, ne représente pas seulement un des nombreux aspects du conflit de la Couronne avec la Maison de Bourgogne, mais aussi la reproduction d'une reconnaissance sociale servant les intérêts du roi autour d'une chevalerie devenant symbole. L'ordre devient alors – outre les promesses d'argent et de terres – un moyen tangible de gagner à la cause du roi de nouveaux et précieux adeptes.

Lorsqu'il s'agit cependant de tyrans, les catégories changent de place au sein du système de valeurs commynien. Ainsi: *Jehan Galiace, le premier de ce nom en la maison de Milan, ung grant et mauvais tirant, mais honorable toutefois*³⁶.

Ce genre d'affirmations laisse quelque peu pantois, même si l'on reprend l'analyse de Malinin, qui repousse toute relation de ces notions avec la morale chrétienne. La question se pose donc de savoir comment le phénomène de la «tyrannie» peut être relié à l'ensemble du système. Il faut pour cela recourir dans un premier temps à l'expérience très concrète de Commynes en Italie. Celui-ci a pu constater les effets de la tyrannie à Milan et Naples, par exemple, qu'il pouvait mettre en relation avec ses

36 Livre VII, p. 57, mais Commynes demeure très «ironique» à l'endroit de ce tyran.

autres expériences florentines et vénitiennes, pour apprécier cette fameuse «liberté» des cités italiennes. Dans ce contexte si lointain de la réalité française, Commynes accorde son attention surtout aux différences dans la manière de résoudre les problèmes financiers et de mener les citoyens ou le peuple: à l'aide de ces deux pôles d'observation, il compare les villes d'Italie. Il oppose ainsi le peuple «heureux» de Rome, parce qu'exempt d'impôts, aux pauvres Pisans, opprimés par Florence et d'une certaine manière comparables au pauvre peuple de France; il ne cache également pas son admiration pour la politique responsable de Venise – même si les Vénitiens par la suite en jouent à ses dépens, lors de l'une de ses dernières missions diplomatiques – qu'il confronte au mépris affiché pour le peuple des villes de Milan ou de Naples. Le trait principal de la tyrannie est pour Commynes son «injustice»: le tyran oppresse son peuple avec une puissance laissée à sa seule volonté, qu'il impose sans limites – certes bien souvent pour un court laps de temps. La «saigesse» conseillerait ici de manifester une autre relation vis-à-vis du peuple, de façon à mieux s'imposer comme maître et dirigeant, et d'imposer le respect aux autres princes³⁷. Un «juste» pouvoir, c'est-à-dire un pouvoir consolidé par l'adhésion du peuple qu'il domine, peut s'affirmer, croître et embellir. De plus, le douloureux sujet des difficultés financières serait plus facile à aborder, s'il pouvait être évoqué devant une assemblée, les Etats Généraux. Et c'est ainsi que se rejoignent les deux concepts de «justice» et de «saigesse», car Commynes ne conçoit pas que la «voix du peuple», les Etats Généraux, puisse contredire la volonté royale.

La tyrannie n'offre donc aucune alternative à longue échéance, car la substance du pouvoir, au lieu d'être renforcée, se trouve au contraire minée par l'«injustice», qui détruit à coup sûr la «saigesse» du tyran, pour le conduire éventuellement à cette «folie» qui provoquera le déclin de sa dynastie. La folie est le propre du mauvais tyran, dont l'abus criant du pouvoir va finalement à l'encontre des préceptes divins. Tôt ou tard, ses exactions prendront fin par la seule volonté de Dieu.

Dieu, le principe régulateur du système commynien

La justice suprême est rendue par l'instance divine, devant qui princes, rois, tyrans ont à répondre de leurs actions: Dieu soutient directement ou indirectement, affaiblit et punit. Alfons de Naples qui se repent et change radicalement son style de vie pour prier Dieu jour et nuit, n'en assistera pas moins à l'effondrement de sa famille, provoqué par l'adversaire que lui envoie Dieu: Charles VIII, soutenu dans son entreprise – pour le moins risquée – par la grâce divine. D'après Malinin, une telle interprétation de l'intervention céleste peut avoir comme conséquence «la disparition des contradictions entre la «saigesse» et la morale chrétienne» [Traduction F. C.] car, finalement, chaque prince devra rendre compte à Dieu de ses actions³⁸. Le pouvoir se

37 Cf. Livre V, p.217: «Et si vous dy que les roys et princes sont beaucoup plus fors quant ilz entreprennent quelque affaire par le conseil de leurs subjectz, et aussi plus craintz de leurs ennemys.» Car, en fin de compte, la tyrannie repose sur une mauvaise évaluation de la situation à long terme, qui se résoud toujours aux dépens du tyran lui-même.

38 MALININ, *Predstavitel'stvo* (voir n. 5) p. 71: «Kommin snimaet v svoem soznanii protivorečie meždu mudrost'ju i christianskoj moral'ju». Malinin ajoute qu'ainsi disparaît la contradiction entre la nécessité de tenir les Etats Généraux et la constatation de leur impuissance devant le roi.

trouve toujours confronté à un moment donné à des limites tangibles grâce au principe régulateur que représente l'adversaire envoyé par Dieu.

*Au fort, il me semble que Dieu n'a créé en ce monde ny homme ny beste à qui il n'ayt fait quelque chose son contraire pour le tenir en humilité et en craincte*³⁹. C'est sur ce principe dialectique que repose donc le système commynien: à chaque «fol» prince, son «saige» pendant; à toute maison prospère, un ennemi puissant; de même, aux tyrans italiens, des villes «libres» ou un prince étranger – le déclin des uns signifie l'ascension des autres. Au sein de ce mouvement constant, se crée une sorte d'équilibre qui n'a pas seulement d'influence sur les princes, mais également sur les pays ou les États qui leur sont soumis et, à un niveau plus général, sur toute l'Europe que Commynes a parcourue ou dont il a entendu parler. Cet équilibre s'établit également grâce au facteur «temps», qu'il soit compris au sens biblique du terme (les premiers seront les derniers) ou qu'il se perpétue par la dynamique intrinsèque du manque de «saigesse» et de mesure qui entraîne les «malles aventures»⁴⁰.

Un tel système régulateur ne signifie en aucun cas que l'intervention directe de Dieu devienne superflue: les batailles dont Commynes se méfie si fort sont bien le lieu où la «Fortune», que Commynes évoque comme une pâle métaphore de la volonté divine, sévit et vainc. Dieu décide très directement de la «saigesse» des actions princières: Dieu donne au roi Louis XI un «saige conseil» – même à Charles le Téméraire –, il aide Charles VIII à mener à bien sa première entreprise italienne. Mais même le très «saige» Louis XI ne peut influencer la grâce divine, tandis qu'il lutte contre la maladie et la mort. Même son humilité affichée, la présence d'un religieux à ses côtés sont inefficaces, rien ne fléchit la volonté de Dieu, que seule quelques hommes de grande foi peuvent pénétrer. La personnalité de François de Paules et de Savonarola ont impressionné Commynes et infléchi sa réflexion sur les causes des actions humaines et leurs conséquences. Le hasard qui préside à leur déroulement dépend de Dieu, comme entre les princes la répartition du «sens naturel», qui peut leur être accordé et retiré quand bon Lui semble⁴¹.

La dimension divine que Commynes donne au système de valeurs qu'il présente dans les «Mémoires», reste celle d'un Dieu punisseur. Ainsi, que son intervention soit indirecte – par l'entremise du principe régulateur de l'«adversaire» – ou directe, le résultat ressemble toujours fort à une punition des trop puissants, des trop ambitieux, des trop grands, et... des trop «saiges». Les princes sont touchés durement par cette justice, car, au contraire des «petites gens», ils ont tous de par leur position la possibilité et le devoir de s'informer, de vaincre leur ignorance et de faire le «bon choix». Commynes ne fait pas de compromis: *Et ce qui les [princes] faict tant blasmer, c'est la grand charge et grand office que Dieu leur a donné en ce monde. Ceulx qui sont incenséz, on ne leur doit riens reprocher; mais ceulx qui ont bon sens et*

39 Livre V, p. 207–208.

40 Cf. Livre I, p. 34–35 et MEYER (voir n. 3) p. 186. Rappelons-nous aussi le verdict sur le comte de Saint Pol.

41 En guise de remarque générale, cf. Livre VI, p. 267: «A cela voyt-on la difference des hommes, qui vient de la grace de Dieu: car il donne les plus saiges à la part qu'il veult soustenir ou le sens de les choysir à celuy qui en a l'auctorité; et a bien monstré et faict jusques cy que, en toutes choses, il a voulu soustenir noz roys, tant celuy trespasé, nostre bon maistre, comme cestuy-cy [Charles VIII], combien quelquefois qu'il leur ayt donné des adversitez». Cf. pour le problème de la relation à Dieu: Jean LINIGER, *Le Monde et Dieu selon Commynes*, Neuchâtel 1943.

*de leurs personnes bien disposéz et n'employent leur temps à autres choses que à faire les folz et à estre oysifz, on ne les doit point plaindre quand mal leur advient*⁴².

Même s'il est encore impossible de parler de « libre volonté », car la main de Dieu dans la distribution du « sens naturel » est encore bien trop présente, le prince peut se tourner vers une « saige » instruction – c'est là son libre choix, qui lui permettra d'accéder aux devoirs de son état. Si la « saigesse » ne suffit pas à le maintenir dans le droit chemin, alors la peur de Dieu doit le fustiger et le contraindre à prendre ses fonctions au sérieux. La plus grande punition consiste dans le déclin de la dynastie, causée en général par la « folle » d'un des princes – par exemple, Charles le Téméraire – ou la montée d'une autre puissance rivale – Charles VIII contre Alfons. La deuxième grande punition est moins la mort en soi, que la peur devant la mort, dont souffrit si cruellement Louis XI et que Commynes désigne comme le purgatoire sur terre⁴³.

Plus encore que les péchés communs aux princes, comme l'orgueil ou l'avarice, c'est le manque de foi qui est responsable des maux que connaît la terre. Seules la peur de Dieu et la foi en Dieu permettent d'imposer à la « bestialité » humaine des limites que le prince se doit de faire respecter et qui l'aident dans l'exercice du pouvoir⁴⁴. Ainsi le prince, qui se trouve directement livré à Dieu, ferait bien aussi de reconnaître sa foi et de la proclamer: le soupçon qu'il puisse s'agir là d'un conseil avisé et prudent de Commynes à tous ceux qui sont destinés à régner, « instrumentalisant » en quelque sorte la foi, n'est nullement à écarter dans ce contexte. Par contre, une interprétation qui verrait dans les lignes de Commynes une « instrumentalisation » de l'existence de Dieu irait encore trop loin: c'est essentiellement la peur devant les punitions et l'Enfer qui retient puissants de ce monde et petites gens d'obéir à leurs instincts les plus bas. La véritable relation « individuelle » à Dieu n'est pas ici remise en cause, mais une question persiste tout de même: dans quelle mesure la peur du prince devant Dieu se reflète-t-elle dans la peur des sujets envers ce même prince, et dans quelle mesure cette peur joue-t-elle donc un rôle stabilisateur du pouvoir? La foi n'est peut-être pas si innocente qu'il n'y paraît au premier abord et l'éducation « humanitaire » du prince peut-être moins positive qu'on ne le voudrait⁴⁵...

42 Livre VI, p. 262; cf. également Livre V, p. 214.

43 Cf. par exemple: Livre III, p. 233; Livre VI, p. 316, 319; Livre VII, p. 84. Cf. également ARCHAMBAULT, Thucydides (voir n. 5) p. 95; Maureen Slattery DURLEY, The sociological dimensions of the theme of fear in Philippe de Commynes' Mémoires, dans: Revue de l'Université d'Ottawa 53 (1983) n° 2, p. 159, mais la représentation que donne Commynes de la mort y est par trop rapprochée de la conception « bourgeoise »: « The bourgeoisie enunciated a new consciousness of human mortality, most vividly portrayed in their expression of fear, the taboo emotion of the reigning aristocracy. The art of Brueghel, the poems of Villon, the literature of Chaucer and the Mémoires of Commynes expressed this new sense of human mortality and this new respect for fear ». On peut citer également Alberto TENENTI, Il significato della morte nella storia: fra Commynes e Guicciardini, dans: Intersezioni 7 (1987) p. 226: « La morte è lo strumento principale a cui Dio ricorre per manifestare la sua presenza ammonitrice ed infliggere i suoi castighi ».

44 Cf. LINIGER (voir n. 41) p. 24: « Et selon Commynes la foi ne se satisfait pas en elle-même. La foi est avant tout une valeur morale qui doit tempérer la bestialité humaine ». Archambault repousse cette utilisation de la foi au deuxième plan: « The Commynian vision of faith extrapolates, outside each personal destiny and outside history at large, an original state of union with the source of grace; lack of faith, which seems responsible for every historical evil [...] appears to be the initial impulse propelling the individual into history » (ARCHAMBAULT, Commynes [voir n. 5] p. 109).

45 Cf. MEYER (voir n. 3) p. 190.

Le prince »modèle« qu'est Louis XI pour Commyne n'est pas exempt de défauts, il a seulement moins de »vices« que les autres rois et plus de »saigesse« que la plupart des hommes. A travers cet exemple, rehaussé par les portraits plus noirs des autres personnalités régnantes que connut Commyne, les notions d'expérience, de sens naturel et la place de Dieu dans les desseins humains se fondent en un ensemble d'observations et de conseils qui donnent bientôt à l'ouvrage le caractère très pratique d'un »guide dans l'art de régner«. L'homme de métier qu'était Commyne laisse à la postérité le témoignage d'une histoire déjà »politique« de son temps. Mais pas seulement: Louis XI, l'»universelle araigne«, prudent, trop prudent, reste un »homme comme nous«, qui ne peut évincer tout à fait le »hasard« de ses plans les plus mûris et que la peur de la mort rend méconnaissable. Ce trait humain des »Mémoires«, presque moral, est aussi un témoignage de cette vision hiérarchique du monde, où les princes semblent avoir une place au fond pas si enviable que l'on pourrait le croire: placés directement sous l'impitoyable tutelle divine, ils connaissent les affres des hommes et sont condamnés par leur état à un travail perpétuel. Leur mission ne les exclut pas du sort général. Louis XI, dans son »Rozier des guerres«, n'écrit-il pas: *Les estaz de ce monde et la fin sont représentés par un jeu d'eschechs, chascun personnage est en lieu et degré qui convient à son estat tant que le jeu dure: mais quant il est fini, tout est mis au sac sans ordre ne quelque difference: ainsi est-il de tous estaz de ce monde: tant que la vie dure, chascun tient lestat qui luy est ordonné, mais la vie finie par mort, qui separe le corps et l'ame, tous sont mis en terre ou en cercueil, qui est tout un*⁴⁶.

En guise de conclusion

Il est certain que la réponse à la question de savoir à quel genre appartient une œuvre n'est pas en soi concluante: en paraphrasant Herding dans son commentaire sur l'»Institutio Principis christiani« d'Erasme, il n'est pas suffisant, en effet, d'avoir montré que les »Mémoires« de Philippe de Commyne appartiennent à cette kyrielle de »miroirs aux princes«⁴⁷. C'est la possibilité de confronter le texte avec d'autres œuvres »voisines« qui est alors intéressante: elle permet de mieux saisir l'originalité du modèle proposé, du souci constant de présenter ses propres expériences et de l'exhortation réitérée à la »saigesse«. Le lecteur peut placer les »Mémoires« aux côtés des écrits de Christine de Pizan et confronter l'idéal commynien au plaidoyer pour le »bon roi« de la poétesse, mais il peut aussi ouvrir le champ de comparaison à des auteurs anglais spécialistes de réflexions toutes particulières sur l'organisation étatique et les droits du parlement, tels que Fortescue, voire même Elyot, ou encore mettre en relation Commyne avec Machiavel et Erasme.

46 DIAMANT-BERGER (voir n. 13), sans pagination.

47 Cf. OTTO HERDING, *Isokrates, Erasmus und die Institutio Principis christiani*, dans: RUDOLF VIERHAUS, MANFRED BOTZENHART (éd.), *Dauer und Wandel der Geschichte. Aspekte europäischer Vergangenheit. Festgabe für Kurt von Raumer zum 15. 12. 1965*, Münster 1966, p. 137-138: »Es handelt sich aber nicht darum, eine große Reihe von Fürstenspiegeln aufzuzählen, gehäuft fürs 15. und 16. Jahrhundert, um dann summarisch festzustellen: in ihre Schar gehört auch die *Institutio* des Erasmus«.

Si les conseils tirés de la »saige« expérience du très »pratique« Commynes ont été encore peu comparés à ceux de l'»intellectuel« Erasme, l'auteur des »Mémoires« a par contre souvent été comparé à Machiavel, à cause de la profonde similitude des idéaux qu'ils prônèrent tous deux à peu d'années d'écart. La grande différence qui les sépare réside surtout dans le raisonnement suivi: ainsi, tandis que Commynes se concentre surtout sur l'expérience concrète »politique«, sur les événements passés dont il tire ses »exempla«, Machiavelli établit des hypothèses, puis décrit l'attitude idéale du prince confronté à des situations »simulées«: une alternative plutôt positive pour l'action politique, si l'on pense au problème soulevé par la sagesse commy-nienne *a posteriori*?⁴⁸

Il n'est pas non plus très intéressant en soi de savoir que Commynes ne connaissait pas encore le concept de »raison d'état« bien que ses analyses et ses observations s'en approchent considérablement. Il est bien plus subtil et productif d'observer dans quelle mesure il s'éloigne du prototype du »bon« roi pour se rapprocher de la conception d'un domaine purement »politique«. La même question se pose pour la foi: mais si l'on songe, comme le souligne Marc Bloch que la fin du XV^e siècle est l'époque où le toucher des écrouelles par exemple commence à se transformer, où les malades subissent une première sélection effectuée par le médecin du roi avant d'être mis en présence de Louis XI à un jour déterminé de la semaine, il faut reconnaître que la rationalisation de certaines traditions ne contredit encore aucunement la »vraie« foi qui se rattache à ses manifestations: les deux moments coexistent en paix⁴⁹. Mentalité et idéologie ne sont pas encore dissociées dans la conscience générale – et dans les »Mémoires« de Philippe de Commynes non plus.

48 Cf. Kenneth DREYER, Commynes and Machiavelli: A Study in Parallelism, dans: Symposium 5 (1951) p. 38–61.

49 Cf. BLOCH (voir n. 16) p. 95.